

# Travail social en matière de Prévention – Protection de l'enfance et de la famille

## ANNEE 2022

Les enfants et les familles de Gens du voyage doivent bénéficier, au même titre que tous les autres enfants et familles, des mêmes dispositifs de prévention et de protection mis en place sur le territoire national et départemental.

Si nul ne conteste cette affirmation, sa mise en œuvre reste parfois difficile. L'ADAV33 est un acteur de cette mise en œuvre et participe activement tant à la prévention primaire, à la prévention secondaire, qu'à la mise en place de mesures de protection, aux côtés des services qui en ont la compétence : les Services Sociaux et de PMI du Département, les Services mandatés par le Département ou par la Justice, ainsi que les établissements scolaires.

Dans ce domaine, l'ADAV33 et son équipe socio-éducative qualifiée et expérimentée en travail social, apporte sa contribution, en particulier par :

- ✚ Une **connaissance fine des situations**, du fait de son expérience de travail auprès des familles, permettant d'avoir une approche plus « historique » des situations et plus globale
- ✚ Une **intervention de proximité sur l'ensemble du département**, quelles que soient les conditions de stationnement ou d'habitat des familles
- ✚ Une approche de travail permettant de **prendre en compte les familles et les groupes familiaux élargis**
- ✚ Un positionnement de l'intervention dans le **champ interculturel**, dans une approche intégrant les pratiques familiales, les habitudes de vie et la loi
- ✚ Une intervention qui peut **se poursuivre malgré la trans-territorialité** occasionnée par les déplacements géographiques, tant sur un même département qu'entre différents départements
- ✚ Une **mise en lien** de différents acteurs de compétences ou de secteurs différents
- ✚ Une **approche globale** des situations.

En 2022, l'équipe socio-éducative de l'ADAV33 est intervenue auprès de l'ensemble des familles dont elle a la référence et en appui des services du Département ou des services mandatés :

- ✚ Équipes éducatives
- ✚ Informations préoccupantes
- ✚ Études de situations lors de commissions pluridisciplinaires
- ✚ Accompagnement des familles dans cette démarche – information – explication – accompagnement social
- ✚ Accompagnements sur les lieux de vie des services généralistes de droit commun (sociaux, médico-sociaux, éducatifs )



- ✚ Mise en œuvre de mesures éducatives, administratives ou judiciaires par les services mandatés
- ✚ Pour un apport d'éclairage complémentaire auprès :
  - Des Services sociaux du Département
  - Des Juges (des enfants et des affaires familiales en particulier)
  - Des Etablissements Scolaires
  - Des Services ou Institutions Spécialisées
- ✚ Une veille éducative auprès de familles fragilisées non prises en compte, ou pouvant mettre les réponses généralistes en difficulté.

#### ✚ **Un travail autour de la scolarisation :**

La scolarisation des enfants a été impactée par la période COVID.

Par ailleurs, les règles pour accéder au CNED ayant changé et étant plus restrictives, il est nécessaire de faire tout un travail d'accompagnement et d'explication :

- Auprès des familles
- Auprès des Etablissements scolaires
- Auprès des Mairies

pour favoriser et faciliter :

- L'inscription scolaire
- La fréquentation
- Les apprentissages

et lever les réticences pour la scolarisation ou pour l'accueil des enfants.

Dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil & d'Habitat, une fiche technique est consacrée à la scolarisation et animée par l'Education Nationale, la DSDEN.

En 2022, le groupe de travail partenarial sous la responsabilité de la Directrice Académique adjointe s'est réuni en présence des représentants des familles, des services du Département, de l'UDCCAS, de l'ASET, de l'ADAV33 et de la CAF pour :

- Nourrir un observatoire de la scolarisation
- Lever les obstacles à la scolarisation
- Valoriser les « bonnes pratiques » et projets de plusieurs établissements.

En Gironde, 19 postes EFIV sont répartis sur le territoire et un Inspecteur assure la coordination de la scolarisation des enfants du voyage.

Beaucoup reste à faire et avec les parents et avec les écoles pour avancer et dépasser les multiples obstacles.

En 2022, sur le Département, les constats sont inégaux. Certains territoires notent une scolarisation en évolution, menée à partir de 3 ans, les difficultés interviennent pour la scolarisation au collège, d'autres territoires notent une régression.

En janvier 2022, un GUIDE DEPARTEMENTAL DE LA SCOLARISATION DE EFIV, auquel l'ADAV33 a contribué est paru et a largement été diffusé, ceci en vue de l'inclusion scolaire des enfants.

Il existe dans notre Département une particularité, celle de l'Antenne Scolaire Mobile relevant de l'ASET et sous contrat avec l'Ecole privée Saint Genès, avec deux camions-écoles et deux enseignants.

Cette scolarisation intégrée dans le dispositif EFIV de l'Education nationale et qui a de belles réussites avec de nombreux enfants et familles a des moyens limités et ne peut s'adresser qu'aux familles et enfants qui ne peuvent absolument pas être scolarisés à l'école du quartier ou de village. On comprend bien que 350 à 400 enfants (inscrits à l'Antenne Mobile) ne peuvent bénéficier d'une scolarité continue avec seulement deux enseignants.

Il faut donc mettre au travail l'articulation nécessaire entre école publique et l'Antenne scolaire mobile, d'autant qu'à plusieurs reprises pour les familles, l'inscription à l'Antenne scolaire mobile est une façon « d'échapper » à l'obligation scolaire de leurs enfants.

La question est complexe car elle est très liée aux conditions de vie et d'accueil des familles, à l'itinérance.

C'est pour cela qu'un réel travail de partenariat est nécessaire, avec l'ambition partagée entre les différents acteurs d'améliorer la scolarisation des enfants et que l'école inclusive soit une réalité.

Sur chaque territoire, cette question est plus ou moins mise au travail, les territoires où est fait un travail tant avec les familles qu'avec les différents acteurs, on observe un réel résultat qui bien sûr, ne pourrait se mesurer que dans le temps.

✚ Des interventions de formations auprès de divers Services ou Institutions : Equipe Education nationale, Services Hospitaliers, et aussi des formations assurées par le réseau FNASAT – Gens du voyage, auprès de plusieurs équipes sur le territoire national : PJJ Toulouse

### ✚ **Moyens mobilisés :**

Compétences des Educateurs Spécialisés et des Assistantes Sociales de l'Équipe, en particulier, mais aussi de l'ensemble de l'Équipe de Professionnels qui interviennent sur le terrain quels que soient les lieux et les conditions d'habitat des familles.

---

*UDCCAS : Union Départementale des CCAS*

*ASET : Association d'Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes*

*CNED : Centre National de l'Education à Distance*

*DSDEN : Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale*

*PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse*